
SAN JUAN – Séance du CCWG-IG
Lundi 12 mars 2018 – 13h30 à 15h00 AST
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : ... pour l'ICANN qui doit s'engager dans des processus en rapport avec diverses initiative en dehors un petit peu du monde de l'ICANN, à Genève, à New York et dans d'autres endroits du monde.

Nous avons d'autres invités qui vont nous rejoindre pour parler de différentes parties de l'ordre du jour. On va modifier un petit peu notre ordre du jour en ce qui concerne l'ordre par lequel nous allons analyser les questions. On parle de défis à relever où la présence de l'ICANN doit être ressentie et où la collectivité doit apporter son feedback et sa participation, ce, dans différents forums.

Nous avons autour de nous le président Matthew Shears qui travaille au groupe de travail sur la gouvernance de l'internet, Tarek Kamel également. Je présenterai toutes les personnes. Je crois que Rafik Dammak est Young-eum Lee vont nous rejoindre rapidement. Ils doivent être à une autre séance. Il y a beaucoup de séances qui sont un petit peu en retard aujourd'hui.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Quelques conseils d'ordre logistique. Je vous demanderais d'indiquer votre nom avant de vous exprimer parce que nous aurons une interprétation en langue française et espagnole... et en français, oui. Voilà, nous avons de l'interprétation et on indiquera donc votre nom.

Voilà où nous en sommes. Et sans plus attendre, nous allons commencer par une présentation de Tarek Kamel qui est dans le département de l'engagement de l'ICANN. Vous le connaissez, il a travaillé beaucoup à l'écosystème politique de l'internet. Je lui donne sans plus attendre la parole.

TAREK KAMEL :

Merci beaucoup Olivier. Je m'appeller Tarek Kamel et je suis très heureux d'être ici, de participer à ce groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet.

Je vais donc tenter aujourd'hui de commencer avec quelques questions ou observations sur lesquelles nous pourrons réfléchir, tout particulièrement l'évolution du paysage au niveau de la gouvernance de l'internet et au niveau mondial et le rôle de l'ICANN dans ce paysage en mutation, jusqu'où devons-nous rester engagés, quelles sont nos priorités à l'ICANN avec notre mandat technique en travaillant avec I*, notre organisation jumelle au niveau de la technologie.

Donc est-ce que nous commençons à voir des symptômes de fatigue au niveau de la gouvernance de l'internet puisque nous en parlons et nous y travaillons depuis plus de dix ans ? Il y a des modifications qui existent. C'est la première question que je poserais. Je pose cela parce que je crois que nous l'avons observé au groupe d'experts gouvernemental en juin dernier. Ils ne sont pas arrivés à une conclusion. On l'a vu au CSTD aux différentes entités de collaboration qui n'arrivent pas à trouver des conclusions, à atteindre des conclusions. Il y a d'autres exemples également. Et il y a beaucoup de questions qui se posent sur la participation des gouvernements au FGI, au forum mondial de l'internet. Il y a beaucoup plus qui se fait au niveau régional et national. Mais au niveau mondial, il semble qu'il y ait une certaine fatigue. Donc la gouvernance de l'internet montre donc des signes de fatigue.

Deuxième question, est-ce que nous voyons des modifications au niveau sectoriel en ce qui concerne les thèmes de la gouvernance internet mondiale au niveau de plusieurs secteurs au niveau mondial ? Si nous supposons que cette fatigue existe, réfléchissons à ce point. Et nous avons également des modifications du paradigme qui existent au niveau des débats thématiques, débats sectoriels sur les politiques de l'internet.

Je ne dis pas nécessairement que c'est basé sur les Nations unies, pas obligatoirement seulement au sein des Nations unies

mais dans différents secteurs qui existent. On entend dire : « Si vous ne résolvez pas les questions de la gouvernance de l'internet, il y a d'autres plateformes qui vont être utilisées et là, vous pouvez mieux gérer ces défis à relever. » Peut-être qu'ils veulent qu'on en soit là en tant que communauté technique pour que l'on puisse apporter notre point de vue. Notre expérience est éventuellement nécessaire, notre travail en tant qu'entité multipartite.

Donc est-ce que l'on va plus vers des débats sectoriels, thématiques ? On a eu certains exemples là-dessus, internet et juridiction. Bertrand de La Chapelle travaille à cela. Le G20 et le G7 débattent également de certains points concernant la gouvernance de l'internet. Donc dans ce cas, jusqu'au où devrions-nous aller en tant que communauté ICANN ? Quelles sont nos priorités pour la participation ? Quel est notre engagement au niveau technique ? Et je crois qu'on est les bienvenus là où nous voulons aller dans ces différents forums. Nous ne serons pas rejetés.

Mais un exemple que je voudrais donner et que je voudrais partager avec vous aujourd'hui, ces dix derniers jours, j'étais au GSMA et il y a beaucoup de débats au sujet de l'évolution technique du 5G et de l'internet des objets. Ça, on en parle beaucoup parmi les prestataires des services internet et pour les téléphones portables au niveau du GSMA. Donc quel va être

l'impact au niveau de l'écosystème ? Jusqu'où devrions-nous aller ? Est-ce que nous devons travailler beaucoup avec les prestataires de service de téléphonie mobile qui travaillent au 5G ? C'est une évolution technique importante, pas seulement pour les communications avec les téléphones portables mais pour les bandes passantes. Ils fournissent donc de nouvelles plateformes. Est-ce que nous devons être présent en tant que communauté technique pour donner notre point de vue sur les plateformes GSME ?

Donc en tant que communauté habilitée, je crois que nous sommes les bienvenus là où nous voulons aller. Mais je voudrais donc que le groupe de travail intercommunautaire réfléchisse à cela aujourd'hui pour que, tandis que nous poursuivons nos activités dans différents forums sur le nommage et l'adressage, nous allons continuer à soutenir les FGI régionaux et mondiaux mais nous devons être bien conscients de ce qui se passe au niveau mondial et des différentes évolutions, des différents forums, des problèmes de processus de cybersécurité par exemple. Et je crois qu'ensemble, nous pouvons prioriser nos ressources, nos engagements. On ne peut pas être partout à la fois. Nous devons établir une liste de priorités pour notre personnel notamment, pour l'organisation ICANN org. Donc j'aimerais commencer avec ces remarques, lancer le débat et redonner la parole à Olivier Crépin-Leblond. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Tarek, merci beaucoup d’avoir un petit peu lancé la balle avec de nombreux thèmes que vous avez soulevés. Donc nous allons gérer cela. Cela va donner un peu de structure à notre débat et à notre réunion.

Vous avez parlé des ressources IP de protocole internet, distribution des identifiants internet, pas seulement des adresses IP mais également les gTLD et les débats qui se déroulent au WTSA-ITU, l’organisation internationale des télécommunications également, tout ce qui est débattu au niveau de l’OMC pour le commerce mondial. Et il y a un débat également important au niveau des noms géographiques de premier niveau.

Donc nous avons Pablo Hinojosa d’APNIC, Nigel Hickson de l’ICANN et Marilyn Cade également. Nous les connaissons bien, ce sont des participants habituels de nos réunions. Nous avons l’entité constitutive – je ne veux pas utiliser trop d’acronymes. C’est une unité constitutive d’entités commerciales. Donc je veux que tout le monde puisse prendre la parole. Dites nous si vous voulez prendre la parole. Je crois que nous avons un micro qui peut se déplacer dans la salle si vous voulez prendre la parole.

Voilà. Marilyn Cade voudrait prendre la parole. Je la lui donne.

MARILYN CADE :

Je m'appelle Marilyn Cade et je crois que, comme vous le savez, je ne suis pas là pour annoncer une défaite. Mais j'aimerais répondre à certains points.

Vous savez qu'il a des paraboles que l'on utilise parfois pour s'exprimer et où en sommes-nous? Nous sommes dans un nouveau cycle. Nous pouvons revenir un petit peu en arrière. Nous avons vécu d'autres cycles. Nous avons donc de l'expérience à ce niveau. Mais là où je me vois, c'est qu'à chaque année, des innovations technologiques, les nouvelles idées commencent à être une force motrice. L'utilisation de ces nouvelles technologies a un impact sur l'envergure des politiques qui existent au jour d'aujourd'hui.

En 2009, j'étais à la tête d'un projet du G20 pour les politiques des technologies de communication pour convaincre le G20 et les chefs d'états du G20 que les technologies de l'information devaient faire absolument partie de l'ordre du jour du G20. Et donc j'ai vu à ce moment des chefs d'états, mis à part le président Clinton à qui je pouvais parler – non, je plaisante – mais à ce moment-là, les chefs d'état parlaient très peu des technologies de communication et de l'internet.

Maintenant, la situation est différente. Je crois qu'il y a une grande maturation qui existe. Je crois que nous avons

commencé à trouver des solutions mais nous nous sommes rendus compte qu'il y avait une grande complexité également dans le monde des technologies, dans le monde de l'internet qui existe maintenant dans notre quotidien. Donc il y a beaucoup de questions auxquelles on n'a pas répondu et pourtant, la vie des citoyens est modifiée par l'existence de ces technologies internet. Donc il y a des leaders des politiques qui ont été nommés et qui doivent réfléchir à ces questions.

Donc j'ai passé la plupart de ma carrière technique à AT&T et j'ai travaillé dans le secteur de l'internet et de l'informatique. J'ai travaillé à beaucoup d'entités des Nations Unies, l'IUT par exemple, l'ILO, l'OCDE, vous pouvez passer l'alphabet en revue. Et un des nombreux de défis qui étaient à relever, c'est que toutes ces institutions et organisations forment leur personnel pour être au courant, être à jour des modifications qui existent. Et dans beaucoup de ces organisations, si les dirigeants sont élus, ils ne sont pas obligatoirement élus parce qu'ils connaissent bien ces questions techniques et les implications des technologies et des nouvelles technologies.

Donc il me semble que l'engagement de l'ICANN et d'I* et de cette communauté réunie ici dans cette salle, dans toutes ces entités dont je vous parlais tout à l'heure, est absolument crucial pour tout simplement être un expert technique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marilyn. J'ai vu Jim Prendergast qui a levé la main. Donc je vais lui donner la parole.

JIM PRENDERGAST : Oui, bonjour. Vous avez déjà abordé beaucoup de choses avec beaucoup d'acronymes. Mais je vais vous poser quelques questions. Quelle direction avez-vous prise par rapport au Conseil pour les activités que vous menez dans votre équipe ? Et jusqu'où est-ce que vous allez aller ? Vous ne pouvez pas tout couvrir.

TAREK KAMEL : Merci de poser cette question. Nous avons la chance d'avoir un groupe qui travaille sur la gouvernance de l'internet et qui analyse ces problèmes à mesure que nous avançons. Il est clair que le Conseil reconnaît qu'il y a des priorités. Et lorsqu'il s'agit de problèmes liés au nom et à l'adresse, ICANN doit être plus visible et doit prendre la parole parce que c'est notre responsabilité. Sinon, nous parlerons de collaboration, de participation et de participation sélective basée sur des questions thématiques et pour la participation de la communauté à ces thèmes-là concernant la sécurité, les droits

de l'homme, la protection de données et la protection de la vie privée.

Je voudrais décrire un petit peu ce que sont ces changements. Et Marilyn l'a dit, il y a des organisations qui regardent notre expertise en tant que communauté, pas seulement ICANN mais comme la communauté de I*. Donc nous devons engager un dialogue ensemble parce que nous n'avons pas de réponse concernant la priorisation. Et nous avons besoin de la communauté technique et des différents groupes de travail justement pour prioriser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Matthew, vous avez la parole.

MATTHEW SHEARS : Merci Olivier. C'est une très bonne question. Qu'est-ce que le Conseil fait dans le domaine de la gouvernance de l'internet ? Nous essayons de mettre en place une approche plus stratégique et plus priorisations concernant certains des problèmes de gouvernance de l'internet pour refléter ce que fait Tarek et d'autres membres de la communauté. Donc ce processus est en cours de mise en œuvre.

Ce que nous essayons de faire, c'est d'assurer qu'il existe un terrain pour ce qui peut arriver par la suite, dans le futur. Et c'est

une tâche très importante pour le Conseil. Nous devons savoir comment affronter les défis liés à la gouvernance de l'internet.

Je crois que Tarek a partagé avec nous ce que son équipe fait. Cela comprend de choses tout à fait traditionnelles. Mais comme il le dit, nous devons aussi reconnaître l'espace de la gouvernance de l'internet qui évolue et nous adapter à cet espace. Ce n'est pas seulement le défi de la gouvernance de l'internet, c'est un défi qui existe dans environnement beaucoup plus distribué. Cela pose des difficultés en termes de ressources et autre. Donc c'est une partie importante de la conversation que nous avons actuellement avec son équipe et avec le MSSI.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup.

Je souhaite la bienvenue à Rafik, le coprésident de la GNSO, à notre table.

Nous avons maintenant Steve DelBianco.

STEVE DELBIANCO : Merci Olivier. Tarek, vous avez parlé de la participation d'ICANN au FGI et à ce genre de choses. J'étais là lorsqu'ICANN a essayé de mettre en place un panel sur les identificateurs et ICANN était bien représenté, bien organisé. Mais finalement, on avait une

attitude beaucoup trop défensive, trop agressive concernant le nom de domaine. Donc je voudrais voir un petit peu ce que vous en pensez, mais je pense qu'il faut continuer à travailler dans ce domaine. Il s'agit d'une confrontation de thèmes. Nous devons ici gérer cela avec la partie technique, avec une certaine diplomatie. Il nous faut avoir une approche qui tienne compte des besoins qui évoluent. Et en fin de compte, nous devons embrasser l'évolution de la technologie. Les noms de domaines et les numéros pourraient évoluer vers quelque chose de différent. Cette communauté pourrait continuer à évoluer plutôt que de se transformer en un environnement multilatéral.

Donc si nous ne tenons pas compte de tout cela, si nous avons trop d'animosité envers les numéros et les noms, cela risque de se retourner contre nous.

En ce qui concerne le secteur commercial, je pense que ce ne sera pas un problème l'année prochaine. J'étais au FGI à Genève et la plupart des séances étaient sur la société civile. Et la plupart des personnes qui participaient à ces séances exprimaient leurs soucis pour le secteur académique, le Sud et des préoccupations liées aux différentes plateformes qui, dans des pays moins développés, sont moins présentes, des soucis concernant les données qui disparaissaient de certaines plateformes. On parlait de Airbnb et d'autres organisations de ce type.

Donc je peux vous dire que nous allons être à toutes les réunions du FGI pour essayer de comprendre quelles sont les préoccupations et pour répondre de la manière la plus appropriée possible. Et la meilleure façon de répondre, c'est de comprendre qu'il y a beaucoup d'opportunités économiques qui existent, qu'il faut répondre à cet écosystème, qu'il faut comprendre cet écosystème. Et nous devons explorer certaines nouvelles possibilités sur de nouvelles plateformes, par exemple au niveau de l'agriculture pour améliorer certains secteurs de l'agriculture. Donc nous devons participer, pas seulement défendre. Expliquer, explorer les opportunités qui peuvent surgir aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Steve. Est-ce qu'Andrew, vous voulez répondre à Steve ?
Allez-y.

ANDREW MACK : Je viens de Colombie. Et à propos de ces nouveaux modèles commerciaux et des opportunités qu'ils représentent, je pense qu'il faut analyser cela de manière moins statique. L'idée que nous avons des compagnies qui utilisent des données dans le Nord et que dans le Sud, on a des victimes, cela change, cela évolue.

J'ai eu des réunions avec Diego Molano par exemple il y a quatre jours, qui est le responsable des TIC en Colombie. Je suis allé le voilà Cartagena. On a parlé de systèmes du type Uber, qui s'appelle Agromovil, qui met en contact les chauffeurs et les clients. Et il disait que ce système permet à Bogota de trouver tout ce qu'on veut de cette manière sur ce type de plateformes. Donc je pense qu'il ne faut pas considérer ce débat comme quelque chose entre le Nord et le Sud. Nous devons encourager l'ouverture pour que ces nouveaux modèles commerciaux apparaissent parce qu'ils apparaissent dans le Nord et dans le Sud aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Andrew. Un petit commentaire de Tarek qui doit partir.

TAREK KAMEL :

Oui, je vais partir. Je reviendrai mais je dois partir.

Pour répondre à Steve, ICANN ne va pas mettre d'obstacles contre les nouvelles technologies. C'est clair. Et au niveau du Conseil, au niveau des équipes en général, nous sommes d'accord dans ce sens. Il y a des fois, nous avons l'air d'être un petit peu défensifs mais ce ne sera jamais le cas. Nous voulons accepter toutes les technologies et les encourager à surgir et

encourager cela au niveau multipartite, des différentes parties prenantes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien.

Steve va nous parler des défis. Pablo maintenant ?

PABLO HINOJOSA : J'ai été surpris par l'ordre du jour de votre réunion qui parlait des défis pour la distribution des identificateurs de l'internet. Et ensuite, on parle des discussions au niveau mondial liées aux adresses IP et aux TLD, et par exemple pour l'UIT. Donc je préférerais aborder la discussion de manière plus positive et parler des opportunités plutôt que des défis.

Je ne peux parler qu'au nom d'APNIC, nous essayons de participer de manière positive et c'est le cas de l'UIT s'il y a différentes idées ou différentes approches aux différents problèmes que l'UIT aborde. Il y a aussi différentes opinions des états membres aussi.

Et il y a un niveau d'objectifs communs. Dans le domaine du secteur du développement APNIC, nous avons une très bonne collaboration au niveau régional avec le bureau régional de l'UIT, avec des ateliers sur IPv6, une assistance directe dans les

pays. Et beaucoup de membres de l'UIT sont aussi des membres d'APNIC et ils veulent en savoir davantage sur la façon de déployer IPv6 par exemple.

L'année dernière, il y a eu le WTDC à Buenos Aires. Il y a eu de nombreuses discussions compliquées. Il y a eu un texte de résolution, par exemple la résolution 63 sur l'IPv6. Et pour la première fois, si vous regardez le résultat, on a mentionné directement dans cette résolution une coopération entre l'UIT et les registres internet régionaux. Et pendant longtemps, on parlait seulement de cela dans une note en pied de page. Donc je pense que c'est un changement tout à fait positif. Et cela est dû au travail fait par ICANN, fat par les RIR, les organisations qui sont présentes sur place et qui participent de manière positive à tout cela. Donc je pense que plus que des défis, c'est la façon de participer, de travailler dans tous ces domaines.

Est-ce que je peux continuer à parler ou pas ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y.

PABLO HINOJOSA : J'ai deux ou trois choses de plus à dire. Tarek a parlé d'une longue liste de processus, d'organisations intergouvernementales multilatérales au niveau international.

Mais je dirais que pour nous, la participation se fait au niveau régional. Et dans le cas d'APNIC, dans la région de l'Asie et du Pacifique, il y a eu un changement dans nos engagements parce que notre engagement principal a lieu moins au niveau mondial intergouvernemental et a beaucoup plus d'importance au niveau de la communauté régionale.

Et nous avons une sécurité concernant la transition. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas nous occuper de ces problèmes. Mais pour nous, le plus important, la participation, la manière de participer, c'est de travailler avec la communauté technique, de créer et d'augmenter les compétences. Et donc je ne vois pas cette fatigue, ce surmenage dont Tarek parlait. Je vois plutôt un changement concernant les problèmes de gouvernance et je vois beaucoup de changements aussi au niveau de la sécurité parce que la sécurité est vraiment un problème. Et je crois qu'ici, nous avons l'occasion de collaborer entre les informations de manière constructive. Voilà. Je m'arrêterai là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Pablo. Et que se passe-t-il concernant les propositions des différents pays concernant l'allocation d'adresses IP fournies à travers différents canaux ? Est-ce que c'est toujours sur la table ?

PABLO HINOJOSA : Je pense que cela va continuer à être le bas, bien sûr. Et j'espère que de plus en plus, au sein du secteur gouvernemental, on va voir ce type de tendances et on va voir ce type de discussions concernant la collaboration, l'acceptation de la communauté technique, le travail avec la communauté technique.

MARILYN CADE : J'aimerais rebondir sur ce qui a été dit et je m'attends à ce que ces propositions se poursuivent de la part de certains états membres.

Mais j'ai passé de nombreuses années dans ces groupes de travail de l'organisation internationale des télécommunications et j'ai vu parfois 11 pays qui représentaient une majorité sur des centaines de millions d'utilisateurs de l'internet. Donc entre 2001 et 2005, nous sommes passés ensuite à 1,4 milliard. Et nous avons à ce moment-là une meilleure participation des gouvernements.

Et ce que j'ai observé, Pablo, c'est que nous étions dans une salle et 60 à 70 % des gouvernements étaient très prudents et parfois même négatifs.

Moi, je crois qu'il y en a peut-être uniquement cinq ou six qui se concentrent principalement sur la participation et le contrôle. Et je crois qu'une des raisons pour laquelle cela se déroule, c'est

qu'en raison du travail qui a été fait, travail de formation, travail d'échange et de prise de conscience.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marilyn.

Donc Nigel Hickson va nous parler de ce qui a été fait par l'ICANN, membre du personnel de l'ICANN.

NIGEL HICKSON :

Merci beaucoup. Je voudrais être très bref. Comme de nombreuses personnes l'ont déjà indiqué comme Matthew Shears, l'ICANN continue à observer les différents développements dans cette arène avec les réunions pléni-potentiaires avec un processus de préparation qui est déjà démarré pour différentes régions, pour différentes propositions.

Et ISOC et les différents registres internet sont engagés à ces préparations régionales. Nous avons été invités à plusieurs manifestations de préparations régionales. En général, nous sommes les bienvenus pour bien comprendre les propositions qui sont sur la table, pour fournir des informations également sur notre travail.

Donc je pense que nous aurons des propositions en rapport avec les noms géographiques, avec les noms peut-être de pays. Les

membres plénipotentiaires vont parler de l'IPv6. Mais comme l'a dit Pablo, c'est une possibilité qui s'offre à nous de promouvoir l'adoption de l'IPv6 dans la chaîne de valeur.

Donc au niveau de l'organisation internationale des télécommunications, nous pensons également que nous sommes bien placés pour débattre avec toutes ces parties prenantes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Nigel. Et quand est-il de l'OMC ? Pour l'OMC, il y a beaucoup de travail qui se fait au niveau de l'internet. Est-ce qu'ICANN travaille beaucoup avec l'OMC ? C'est une question très ouverte. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui suit cela ?

NIGEL HICKSON : Comme l'a dit Tarek, il y a beaucoup de dynamique au niveau des problèmes en rapport avec l'internet dans les forums internationaux, pas seulement la gouvernance de l'internet, mais les problèmes qui peuvent exister. Par exemple à l'OMC, on a parlé du commerce électronique. Et l'OMC doit redynamiser ce commerce international. Et donc il y aura une piste de travail sur le commerce international. Il y a des débats multilatéraux à Genève. On n'a pas accès à cela. Je ne sais pas si on devrait suivre cela de plus près mais en effet, on parle un petit peu des

noms de domaine lorsqu'on parle de e-commerce. Donc c'est très intéressant de suivre si possible ces débats.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Marilyn, la communauté des entités commerciales, est-ce qu'elle suit cela ?

MARILYN CADE : Oui, bien sûr. Nous avons même quelqu'un dans la communauté commerciale qui est dans la salle actuellement qui pourrait nous en dire plus sur ce qui se passe. Donc est-ce que je vois quelqu'un qui veut prendre la parole ? Voilà, oui.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Moi, je ne suis pas nécessairement volontaire mais c'est une question qui provient également du chat à l'extérieur. Bill Drake qui nous dit : « Quelles sont les preuves que l'OMC fait quelque chose sur les identifiants ? Ce n'est pas vraiment ce qui les préoccupe. »

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je ne sais pas si c'est une réponse à la question ; c'est une autre question.

MARILYN CADE :

Une remarque d'ordre général par rapport à l'engagement des entités commerciales à l'OMC. En général – et j'ai travaillé à l'OMC de par le passé mais cela fait assez longtemps –, c'est une organisation commerciale pour le commerce international. Et donc il y a une mission, le cœur de la mission qui est important. Il y a des agences très spécialisées, nous avons des experts. Mais lorsque l'on voit ce qui soutient le commerce international, il est très clair qu'il y aura des questions qui sont posées sur le rôle des plateformes, y compris les identifiants uniques. Je crois qu'il y aura ce débat.

Je n'ai pas encore vu formellement d'analyse de la question mais il me semble qu'il y a des suggestions des états membres de l'OMC qui demandent s'il y aura des éléments en rapport avec le commerce. Je ne vois pas formellement d'accord.

Mais pour répondre à Bill, où sont les preuves? Les états membres dans des organisations comme l'UIT, au niveau bilatéral, peuvent communiquer entre elles, ce qui ne veut pas dire qu'un thème va être à l'ordre du jour. Parce qu'il y a un débat, cela ne veut pas obligatoirement dire que ce thème sera traité d'une manière formelle durant l'ordre du jour de la réunion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marilyn. Il y a des personnes qui sont derrière moi. Je n'ai pas d'œil dans le dos mais je ne sais pas si quelqu'un veut prendre la parole, quelqu'un ici dans la salle, sur cette discussion, sur les identifiants uniques ? Nous avons un micro qui peut vous être apporté si vous voulez prendre la parole.

Donc il y a les noms géographiques. Est-ce que c'est pour les Nations unies ce travail sur les noms géographiques uniquement ? Un peu de provocation. J'ai entendu un « non » dans la salle. D'accord. Donc cela résout le problème.

Donc les tensions entre le modèle multipartite et le modèle multilatéral. Donc on sait ce qu'est le modèle multipartite dans le concept de l'ICANN dans le cadre du forum internet mondial. Mais on nous dit que le système multipartite n'est pas particulièrement efficace et n'atteint pas beaucoup de décisions. Il y a des cabales, il y a parfois des problèmes – vous pouvez utiliser le terme que vous désirez. Donc est-ce que cela empire ou est-ce que cela est plus facile ?

J'ai quelques noms de personnes qui voudraient prendre la parole : Marilyn, Jimson, Jorge Cancio – il est peut-être parti, je ne le sais pas, je ne le vois plus – et Tatiana voulait prendre la parole également donc. Nous allons commencer avec Martin Butterman.

MARTIN BUTTERMAN : Merci beaucoup Olivier. Je voudrais que ce soit très clair. Moi, j'ai travaillé pour le gouvernement il y a quelque temps au niveau multilatéral. Cela n'exclut pas le modèle multipartite. Donc ce que l'on fait dans le modèle multipartite est excellent, c'est très bien que ce soit soutenu. Nous devons nous assurer que... Ce que nous observons également, c'est que les gouvernements se rassemblent et ils n'ont pas toujours la même conception des choses. Donc on peut leur dire : « Ce n'est pas exact. » ou on peut leur dire : « Et bien, engagez vous. » et nous aurons ainsi beaucoup de multipartisme. Donc cela me paraît une participation très intéressante.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Martin.

Tatiana, vous voulez prendre la parole ?

TATIANA TROPINA : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nigel veut peut-être reprendre la parole parce qu'il y avait une sous-question là-dedans sur l'engagement des gouvernements sur les processus de l'ICANN et d'autres processus. Donc je vais

redonner la parole à Nigel. Nigel, très rapidement, parlez-nous de ces petites différences qui existent.

NIGEL HICKSON :

Oui, très bien. Olivier, merci beaucoup. Je crois que la plupart des personnes pourraient commenter à ce sujet.

Ce que nous observons, dans le modèle multipartite de l'ICANN, les gouvernements ont un impact direct sur le processus de prise de décision tandis que dans d'autres modèles multipartites, l'engagement n'est pas exactement le même, notamment au niveau de la prise de décision.

Il y a eu beaucoup de débats à ce sujet, beaucoup de documents ont été rédigés sur ce sujet, d'analyses. La Société internet, Larry Strickling a écrit lui-même un texte là-dessus, sur le modèle multipartite et à quel point l'engagement des personnes était différent.

Donc ce que nous avons à l'ICANN, nous connaissons bien le processus, on peut s'engager avec la communauté technique. Et en tant que communauté technique, il y a eu des entités commerciales et la société civile, et on participe au maximum à tous les niveaux avec WIPO, la propriété intellectuelle, ces organismes mondiaux qui ont donc touché au chapitre sur certains domaines internationaux et régionaux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il y a quelqu'un autour de la table qui a beaucoup d'expérience sur le CSTD et sur une coopération accrue. Comment est-ce que cela s'est-il déroulé ?

JIMSON OLUFUYE : Merci Olivier. Bonjour à toutes et à tous. Je crois qu'une coopération accrue, et bien ce que nous faisons ici, c'est exactement cela, une coopération accrue. On est en train de débattre d'un point très important. Donc je crois que je commencerai par cela.

J'observe donc que la dernière fois que nous nous sommes rencontrés, j'étais très optimiste. Et il y a eu une résolution du groupe de travail sur une coopération accrue au niveau des Nations unies; il y avait ce groupe de travail pour une coopération accrue pour ce qui avait trait à l'internet au niveau des politiques publiques. Et j'ai été très optimiste, on pouvait atteindre une recommandation par consensus et l'assemblée générale voulait que le groupe y parvienne.

Mais revenons un petit peu en arrière pour ceux qui ne savent pas exactement de quoi on parle. Après 2005, il y a eu deux résultats, le forum de gouvernance de l'internet et une coopération accrue, deuxième piste avec les gouvernements,

tous sur un pied d'égalité, qui font des politiques ayant trait à l'internet, une collaboration avec les parties prenantes. Et à ce moment-là, dans le cadre de l'ICANN, la gestion des ressources essentielles de l'internet, donc les différents paramètres IPP en 2016, nous avons noté que cela était géré d'une manière où la communauté était beaucoup plus engagée dans le processus. Il y a eu l'USG qui a travaillé à cela. Nous avons eu des consultations en 2012 avec les Nations unies et d'autres parties prenantes qui ont exprimé leur opinion.

Comment réussir ce processus ? Il y a eu des recommandations effectuées avec un groupe de travail avec le président de la CSTD. Le groupe de travail a été engagé en 2015. Et en 2016, ils ne sont pas arrivés à une position de consensus. Mais un résultat vital véritablement était très clair. C'est qu'il y avait un travail qui a été fait de coopération, je dirais, depuis 2005 à de nombreux niveaux. Je crois que nous avons eu la convention de Budapest par exemple, nous avons eu beaucoup de collaborations sur de nombreux problèmes de cybersécurité.

Donc il a été clair que formellement, cela a fonctionné et que les résultats au niveau de l'assemblée générale ont été notables avec des progrès, avec plus de coopération. C'est pour cela que la deuxième piste a été installée en 2016. Et j'ai vu l'ambassadeur Fonseca, je ne sais pas s'il est dans la salle peut-être.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, il est juste derrière vous, il vous observe.

JIMSON OLUFUYE : Et bien très bien ! Donc son excellence l'ambassadeur a fait un travail remarquable à ce niveau. Et il y avait beaucoup de tension à cette époque et il était clair que des progrès ont été réalisés auparavant. Mais ce qui compte le plus, c'est comment est-ce que les gouvernements seront-ils en mesure de travailler à des politiques internet ? Oui, nous sommes tous d'accord, les gouvernements doivent travailler à cela. Mais est-ce qu'on a besoin d'un nouveau mécanisme ou pas ? Telle était la question. Est-ce qu'il y aura besoin d'un nouveau mécanisme avec l'UNESCO, avec d'autres entités ?

Et bien les entités commerciales pensent qu'on n'a peut-être pas besoin d'une structure si rigide parce que l'internet a des mécanismes de distribution, tout le monde y participe. C'est la nature de l'internet, c'est quelque chose de différent. Donc si vous voulez véritablement gérer des politiques, et bien il faut utiliser la même structure. Donc le temps s'écoulant, nous avons fait des progrès. Nous sommes d'accord pour collaborer plus avec ce mécanisme.

Le CSTD par exemple, le secteur privé a le droit de prendre la parole dans des groupes de travail. Des commerces également, des entreprises, les états sont reconnus également, donc les représentants commerciaux comme Marilyn. Donc on a la possibilité de faire entendre notre opinion. Donc cela a été très naturel comme processus, comme mécanisme. Et il y a beaucoup de pays qui sont arrivés à ce point et qui ont dit : « Oui, nous pouvons effectuer un compromis. Nous pouvons véritablement prendre le CSTD en compte avec ses conseils sur les politiques publiques. » Donc il y a un ou deux pays seulement qui ont dit : « Non, on ne veut pas gérer cela de cette manière. Mais les entreprises étaient prêtes à être engagées avec l'ICANN et il n'y avait pas besoin d'autres mécanismes. C'était très naturel comme processus. On a utilisé les systèmes. Il n'y a qu'un ou deux pays qui ne voulaient pas travailler de cette manière, qui voulaient avoir des nouveaux mécanismes, des nouvelles structures et ainsi de suite.

Mais il y a eu d'excellentes recommandations, il y a eu beaucoup d'inclusion, beaucoup de collaboration au niveau international, beaucoup de respect de toutes les parties prenantes. Donc il y a eu des progrès notables qui ont été effectués selon nous et cela a été tout à fait positif. Les parties prenantes se sont mises de côté et ont accepté ces collaborations en utilisant les mécanismes qui existaient déjà ; 99 % des personnes étaient

d'accord pour cela et ont utilisé les mécanismes existants, donc des bons progrès, dirais-je.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce qu'on a besoin d'une approbation unanime ?

JIMSON OLUFUYE : Oui, absolument. Pas le type de consensus que l'on fait à l'ICANN ; c'est très différent. Mais tant qu'une personne dit : « J'objecte. » et bien, tout s'arrête et cela ne fonctionne pas. Le président est ici, il pourrait vous en dire plus. Mais véritablement, je félicite le président pour le travail qu'il a fait de modération et d'atteinte du consensus qui a été tout à fait apprécié.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Cela a l'air assez difficile d'avoir un consensus unanime, un processus qui est long. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou d'autres questions sur ce processus ? Vous pouvez vous présenter s'il vous plaît.

ISRAEL ROSAS : Bonjour, je suis Israel Rosas. Je travaille pour le gouvernement du Mexique mais je suis ici en mon propre nom. Je suis d'accord avec Martin, on peut avoir des efforts multilatéraux et

multipartites. Cependant, les gouvernements qui promeuvent le modèle multipartite ont la possibilité de mettre en place des mécanismes multipartites et le résultat d'espaces multilatéraux multipartites avec les différents efforts qui ont été réalisés. Et pour la discussion de l'ICANN, je pense que cela devrait être un compromis principal de notre côté. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a une question ? Moi, j'en aurais une en tout cas. Dans toutes les discussions qui ont lieu dans ces forums, ICANN est-il des fois considéré comme un exemple de système multipartite qui fonctionne correctement, surtout en ce qui concerne la participation des gouvernements avec le GAC ?

JIMSON OLUFUYE : Très bonne question, Olivier. Oui, je considère l'écosystème de l'ICANN comme un endroit dans lequel la coopération élargie a lieu. Mais j'écoute aussi ce que certaines personnes disent. Il y a des gens qui disent que ces comités sont seulement consultatifs et qu'on ne tient pas compte de leurs décisions. En tout cas, cette coopération élargie a lieu parce qu'il y a une évolution.

On parle d'internet, on a un système multipartite, tout le monde a le droit d'écouter, de donner son avis. Donc vous avez les meilleures manières d'avancer. Je dirais que vous avez un

organisme très actif avec beaucoup de participation et je dirais qu'ICANN est un modèle. Je considère ICANN comme un modèle. Si nous avons ICANN à l'UIT, je pense que ce serait très bien.

En ce qui concerne le multilatéralisme et le multipartisme, je dirais qu'il y avait une définition qui avait été donnée par l'ambassadeur Fonseca du Brésil. Il avait dit que le multilatéralisme au Brésil signifie tout le monde, toutes les parties prenantes. Donc c'est une notion différente de celle que nous avons. Non ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jimson. Steve DelBianco ?

STEVE DELBIANCO : Je dirais qu'il s'agit d'un exercice multipartite multilatéral. Nous faisons les deux choses. Mais je dirais qu'un avocat du multilatéralisme choisirait ICANN pour ses résultats. ICANN va créer quelque chose pour le monde multilatéral, va faire des modifications sur WHOIS. On ne doit pas sous-estimer les opportunités que cela représente pour les gouvernements qui vont avoir certaines obligations et cela, pour beaucoup de pays.

Dans beaucoup de pays, les gouvernements ont leur propre voix mais il y a aussi la voix, l'opinion des organismes de protection

des consommateurs. Par exemple aux Nations unies, à l'UIT, qui gagne ? C'est les personnes qui s'occupent de la confidentialité. Donc il faudrait regarder un petit peu plus. Dans la mesure où on modifie le WHOIS ou on réduit la visibilité de certains sites internet, cela va devenir de plus en plus un problème pour ICANN de travailler avec ces gens. Ce sera peut-être fantastique avec le DPA mais ce sera un problème avec les gens par exemple qui défendent le multilatéralisme aux Nations unies.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien, nous reviendrons sur ce thème du WHOIS pas la suite.

Maintenant, je donne la parole à Greg Shatan.

GREG SHATAN :

Je voudrais juste dire que la Société internet, l'Internet Society a un projet de collaboration entre les gouvernements mené par Larry Strickling. Au début, on cherchait des gens pour se joindre à ce groupe de personnes. Je mets donc le lien dans le chat pour que vous alliez sur cette page et que vous voyiez un petit peu ce qui a été planifié. J'espère que ce sera une contribution intéressante pour votre discussion et pour renforcer le modèle multipartite.

Ensuite, je voudrais aussi dire que j'ai participé à un groupe de travail dans lequel il y a beaucoup de participation des

gouvernements. Et le problème n'a jamais été discuté. Il y a eu plusieurs fois où on a fait référence à l'agenda de Tunis et à son application dans le cas de ce groupe de travail d'ICANN.

Mais je dirais que nous sommes tous sur la même base. Il y a des gens qui se sont écartés et cela a donné lieu à de longs courriels. Et je crois que cela a été présenté comme une bonne idée pour l'interaction de l'ICANN. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Greg. Young-eum Lee, allez-y.

YOUNG-EUM LEE : Je voudrais vous rappeler qu'en 2010, aucun des documents de l'UIT n'avait mentionné ICANN et je pense que c'est en 2010 qu'ICANN a commencé à apparaître dans un des documents de l'UIT en note en bas de page.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Matthew ? Je ne vous ai pas présenté. Vous êtes le coprésident du groupe de travail de la ccNSO. Matthew ?

MATTHEW SHEARS : Je voulais juste parler de la coopération élargie et parler un petit peu de ce qui se passe à l'extérieur de l'ICANN et dans certains, endroits cela peut être surprenant.

D'ailleurs, dans le développement de la stratégie de cybersécurité, il y a des participations entre les parties prenantes. Ce sont des domaines très très sensibles et cela a lieu au Ghana par exemple, au Mexique aussi. Monsieur peut-être peut me corriger si je me trompe. En tout cas, ce sont des choses qui ont lieu. Et lorsqu'on parle de fatigue des multipartites, lorsque l'on parle de la coopération élargie qui n'a pas lieu, je pense qu'il faut faire attention à ce que l'on dit parce qu'il y a de bons exemples de ce type de choses qui ont lieu à l'extérieur d'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Matthew. La cybersécurité a toujours été la responsabilité des agences gouvernementales et le travail est fait en huis clos par les gouvernements, par les forces de l'ordre. Certains disent que cela change et qu'il y a des initiatives pour que ce processus devienne multipartite et pour que différentes parties prenantes comme le secteur privé et la société publique entrent dans ces domaines-là.

TATIANA TROPINA : Merci beaucoup Olivier. C'est une question très intéressante que j'aurais aimé qu'on me pose il y a cinq ans. Maintenant, je voudrais qu'on me demande si le multipartisme est une notion

qui est derrière la cybersécurité ou derrière la coopération d'énergie.

Vous savez, hier, je suis entrée dans ma chambre après avoir bu quelques vers de vin et ce qui m'a empêché de dormir, c'est une nouvelle que j'ai lue sur internet. On parlait de Tim Berners-Lee, un des inventeurs de l'internet... un des inventeurs du web, excusez-moi.

Et donc il disait : « Nous devons réglementer les systèmes pour prévenir des vols sur le web. » Qui voulait ce type de réglementation il y a 10 ans ? Pourquoi ce type de chose a lieu actuellement ? Quel type d'influence cela peut avoir sur ICANN ?

Martin Buttermann vient de quitter la salle, hélas. J'aurais aimé pouvoir dire que je ne suis pas d'accord avec lui sur le multipartisme qui est soutenu par le multilatéralisme. D'autre part, je suis toujours pour cette idée selon laquelle lorsqu'on parle de cybersécurité multipartite, il faut admettre affronter la vérité que certains forums seront toujours multilatéraux. Laissez les gouvernements tranquille, laissez-les faire leur travail.

Et d'autre part, je ne pense pas que, dans le domaine de la cybersécurité, le multilatéralisme présente une menace. Et c'est lorsque l'ont met la grenouille dans de l'eau très chaude qu'elle saute. Mais si on met la grenouille dans de l'eau tiède et qu'on la

fait chauffer. On aura une très bonne soupe à la fin et personne ne pourra s'échapper. Et c'est ce qui a lieu maintenant.

Je m'excuse pour cette comparaison cruelle, mais si vous regardez les forums de multilatéralisme dans le domaine de la cybersécurité, est-ce qu'on voit des résultats? On a eu si peur des Nations unies à ICANN. Les Nations unies n'ont pas été à la hauteur. Les experts intergouvernementaux n'ont pas pu produire un seul rapport, il n'y avait pas de substance dans ce que l'on fait le domaine de la cybersécurité. Donc laissez de côté la menace des Nations unies. Mais ils peuvent utiliser la cybersécurité pour réglementer ce qu'ils veulent.

Et si vous regardez un autre forum multilatéral comme l'Union européenne qui s'est engagée à la collaboration et à la collaboration avec le secteur industriel et qui prononce le mot multipartisme dix fois en 15 minutes lorsqu'ils parlent de cybersécurité et lorsqu'on regarde d'autres discussions, lorsqu'on parle de multipartisme avec les gouvernements en tête des décisions, c'est ce débat qui a lieu actuellement.

Regardez le multipartisme, la coopération dans le domaine de la cybersécurité, et on utilise terme public au centre. Public devient un mot clé parce qu'il y a beaucoup de confusion dans ce domaine. Donc je pense que – je conclus ici – pour ICANN, les choses ne changent pas du jour au lendemain. Les choses

deviennent plus confuses, plus compliquées. À un moment donné, nous n'allons pas nous en rendre compte mais nous allons nous retrouver dans un environnement complètement différent. Et ICANN est un grand acteur.

Et Tim Berners-Lee, l'Union européenne, tous, ils analysent certaines choses et ils vont voir cet éléphant dans la salle. Et nous devons garder un œil là-dessus. Lorsque Cherine parle de la sécurité, de la résilience comme ce matin lors de la cérémonie d'ouverture et de la mission unique de l'ICANN dans ce domaine, je pense qu'il est très important de suivre ce qui se passe au niveau des forums de gouvernance et au niveau de l'internet en général.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Tatiana, merci pour cette intervention. En tant que grenouille ou en tant que français, je me sens un petit peu visé.

TATIANA TROPINA : Ce n'était pas un commentaire contre vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je demanderais maintenant à Pablo s'il sent la chaleur de la sécurité d'internet.

PABLO HINOJOSA : Oui, je dirais que oui. Et une de nos participations récentes visait à réunir les coopérateurs des réseaux. Et je dirais que par rapport à ce que Tatiana vient de dire, je dirais que la cybersécurité présente des préoccupations concernant la sécurité. Et il y a des éléments que l'on peut laisser au multilatéralisme pour qu'il en discute tout seul. Par exemple, le groupe intergouvernemental des experts des Nations unies dans son rapport de 2015 a accordé sur des normes non contraignantes pour des conduites responsables, et ces normes incluent par exemple le fait qu'il ne devrait pas y avoir d'activités pour participer à des activités malveillantes au niveau international.

Donc c'est une très bonne idée. Cette bonne idée a été discutée dans un organisme multilatéral exclusif. Et il y a très peu de prise de conscience au niveau de ce groupe d'experts gouvernemental.

Donc comment ces efforts peuvent-ils être mis en place ? Comment est-ce que ces normes peuvent être appliquées s'il n'y a pas de dialogue entre la partie des groupes multilatéraux et la communauté technique ? C'est quelque chose qui doit être pris en compte lorsque nous priorisons, comme Matthew l'a dit, notre participation et notre approche envers cette participation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Pablo. Je vais passer la parole à Nigel Hickson qui représente l'ICANN. Et nous avons entendu parlé des menaces sur le DNS, des attaques de service et ainsi de suite donc...

Oui, j'avais oublié, Siva. Excusez-moi.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Sivasubramanian de l'ISOC India. La sécurité est une partie sacrée et toutes les parties prenantes ont du mal à dormir à cause de cela en ce qui concerne les problèmes de sécurité.

Au niveau des forums multilatéraux, il y a beaucoup de paranoïa au sujet de la sécurité de l'internet. Je crois que cela va peut-être changer avec de nouvelles idées dans le cadre du forum multipartite. Je pense que l'ICANN va devoir avancer et faire en sorte que l'on parle plus dans les forums multipartites de cybersécurité. Il y a des aspects secrets également qui existent, des questions très sensibles de stratégie dont il faut parler autant que faire se peut. Mais l'aspect de développement des politiques doit se faire dans le cadre du forum multipartite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Siva.

Maintenant, je redonne la parole à Nigel qui est donc du personnel de l'ICANN et qui va nous parler de cybersécurité.

NIGEL HICKSON :

Je serai très bref. Je dirais que l'ICANN contribue à ces débats, que nous apportons des faits. Nous sommes engagés à tous les niveaux, au niveau du DNSSEC sur la sécurité du système de noms de domaine. Également dans le congrès de la téléphonie mobile, nous avons travaillé avec des entités gouvernementales et commerciales, ce qui était assez nouveau pour nous. Donc nous allons continuer à ce faire.

Et comme l'a dit Tatiana, c'était très pertinent, je crois que c'est très net, ce n'est pas logique du tout que les gouvernements se mettent autour d'une table, parlent de sécurité technique sans qu'il y ait d'experts de présents. Donc maintenant, cela a été accepté par la plupart des entités internationales. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Nigel.

Donc on va pouvoir passer au point suivant. Comment est-ce que l'ICANN a des interactions avec d'autres organisations ? Je crois qu'on a un protocole d'accord qui a été signé avec l'association des GSM. Tarek Kamel veut peut-être prendre la parole à ce sujet ?

TAREK KAMEL :

Oui, en effet. Pour revenir à ce que je disais au début de l'heure, et bien comme je l'ai mentionné auparavant, nous observons ensemble, avec vous, avec le Conseil d'Administration dans le cadre de la gouvernance de l'internet, quels sont les efforts qui existent dans le cadre de l'évolution des technologies, de l'évolution des politiques.

Le GSMA est très actif au niveau des standards. Mais en plus de cela, avec l'évolution du 5G, David Conrad est donc le responsable informatique de l'ICANN, l'engagement, l'investissement dans le 5G, je crois que c'est quelque chose de constructif, de positif. Et il me semble que nous avons une attitude tout à fait positive à ce niveau pour faire participer l'ICANN et la communauté de l'ICANN dans des activités de fertilisation croisée. Göran était très intéressé par cela, par ce dialogue parce que – je ne suis pas un expert mais... – lorsqu'on parle du routage, lorsque l'on parle des différentes technologies utilisées, les nouvelles idées du 5G sont très intéressantes pour nous, pour un internet ouvert, solide, résilient. Et comme l'a dit Cherine ce matin, l'ICANN n'est pas au centre du monde, n'est pas au centre d'internet mais il faut bien connaître notre fonction, notre mission.

Donc je crois qu'on doit vous parler régulièrement des délibérations qui existent au niveau du responsable informatique de l'ICANN et du travail que nous voulons faire

avec des organisations du secteur privé. Nous devons bien savoir nous situer au niveau de nos partenariats avec d'autres organisations. Ça, c'est un des exemples auxquels je faisais allusion. Nous devons suivre de près la situation et voir où se passent les innovations et donc bien tenir notre rôle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tarek. Christopher Wilkinson, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci beaucoup, merci d'avoir attiré notre attention sur ce MoU, protocole d'accord. Il y a beaucoup de choses à l'intérieur, de défis. Ce que vous allez faire n'est pas très clair.

Mais cela dit, je recommande, après cette expérience de six à neuf mois, de nous des secteurs de coopération les mieux définis. Et quand on parle par exemple du téléphone et des technologies du téléphone qui évoluent rapidement, beaucoup plus rapidement que la technologie de l'internet, c'est peut-être une phase. Ce ne sera pas permanent mais la cinquième génération du téléphone et le changement au niveau international qui existe dans ce domaine sont importants. La coopération mutuelle avec l'association du GSM sera quelque chose d'important.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Christopher. Tarek, vous avez la parole.

TAREK KAMEL : Merci Christopher. Vous le savez qu'il y a deux départements légaux qui ont rédigé un accord de coopération, un MoU tous les deux, avec beaucoup de spécificités. Je vous parlais des véritables cibles, des véritables intentions. Ce n'est peut-être pas ce qui figure dans ces rapports. C'est un peu générique, mais nous avons commencé un dialogue avec notre PDG et le PDG de la GSMA. Et comme je l'ai dit, nous allons faire un rapport sur les progrès qui seront importants pour l'ICANN et pour la communauté de l'ICANN. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Tarek. Quand on parle des organisations I*, est-ce que la collaboration avec ICANN, avec les autres organisations ICANN*, est-ce que cette collaboration se développe ? Est-ce qu'elle existe ? Peut-être que Nigel peut répondre à cette question ? Ou Tarek ? Et puis Pablo ? C'est une question intéressante. Pablo, est-ce que vous voulez parler des ICANN* ?

PABLO HINOJOSA : Comment ICANN collabore avec d'autres organisations dans l'écosystème ? C'était ça la question ? Ce que je peux dire, c'est que cette collaboration a toujours été très positive, très

constructive, qu'il y a eu beaucoup de travail qui a été réalisé avec beaucoup de personnel de différents départements, les parties prenantes techniques, les différents responsables d'ICANN de Genève, de Los Angeles, d'APNIC, etc. Une très bonne relation aussi avec notre bureau de Singapour je dirais.

Donc c'est une bonne chose, c'est une très bonne coordination. Ce n'est pas toujours facile. Cela demande beaucoup d'efforts aussi. Je pense que nous devons continuer à essayer de trouver des manières d'utiliser l'énergie qui est nécessaire pour la coordination.

Pour nous, quelque chose qui est très important, c'est que cette collaboration nous permette d'économiser des ressources, d'éviter les doublons pour que cette collaboration soutienne les efforts au sein de notre organisation de façon à ce que nous puissions participer de manière non-contreproductive avec une coordination, avec une organisation pour qu'il n'y ait pas de doublons.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Pablo. Tarek ?

TAREK KAMEL : Peut-être que vous voulez parler de ce dont nous parlons actuellement au Conseil concernant la gouvernance de

l'internet. Nous travaillons avec les I* de manière très proche. Ce sont des organisations sœurs mais nous catégorisons notre coopération.

Des fois, nous avons un rôle de leadership lorsqu'il s'agit du nommage ou de l'adressage ; d'autre fois, nous sommes un membre comme la communauté ou un membre observateur pour d'autres thèmes. Des fois, nous avons un rôle plus discret, nous travaillons au niveau des organisations de tierces parties dans les discussions concernant la juridiction, les droits de l'homme, la protection de la vie privée, la protection des données. Donc tout dépend du thème.

Mais je dirais que les mécanismes que nous appliquons lorsque nous travaillons ensemble, ces mécanismes de collaboration sont bien établis et montraient vraiment leur solidité et leur efficacité. Voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Tarek.

J'allais demander ici, en ce qui concerne le thème du RGPD, est-ce qu'ici, vous voulez nous parler du RGPD ? RGPD, Matthew, oui ? La question est est-ce que c'est un problème qui concerne ICANN ou est-ce que c'est un problème qui est plus mondial ?

STEVE DELBIANCO : Je dirais qu'il y a des efforts au niveau mondial pour augmenter la protection des données. Et en Europe, il y a d'autres éléments au sein des gouvernements. On considère que WHOIS est essentiel pour les utilisateurs, pour les consommateurs. Donc s'il y a un affrontement dans l'environnement multilatéral et dans les Nations unies, ce ne sera pas une bonne chose pour ICANN. Donc je pense que la discussion ne va pas améliorer la position de l'ICANN ici.

Si vous avez le temps, je peux vous parler un petit peu plus de la façon dont le FGI USA organise son programme pour cette année. Je vois Marilyn ici, Dustin qui est là de ICANN wiki, Judith Hellerstein. Nous avons organisé un très bon programme cette année.

Nous essayons de montrer que les gouvernements doivent protéger leurs citoyens au niveau des contenus au niveau des contacts sur ce qui se passe au niveau de l'internet et des téléphones. Tout cela concerne la gouvernance. Nous allons couvrir une série de thèmes et nous allons parler du travail futur dans les nouvelles économies ; de l'impact de l'internet dans la culture sociale, dans les valeurs démocratiques ; nous parlerons des élections ; les problèmes de protection de la vie privée, le RGPD par exemple ; la concurrence, est-ce que les gouvernements devraient réglementer les plateformes en ligne pour du marché commercial, pensons à la concurrence, aux

droits de l’homme, aux droits civils ; la modération sur les plateformes – ce dont parlait Tatiana – avec des plateformes qui doivent être responsables de ce qu’elles disent, de ce que les personnes disent sur la plateforme ; et puis équilibrer la liberté d’expression et les fake news.

Donc voilà, c’est sur ces thèmes que nous travaillons et je vous encourage dans vos FGI régionaux à aborder ces thèmes également.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je donne la parole à Tatiana.

TATIANA TROPINA : Une ou deux minutes. Steve, je suis tout à fait d’accord à propos de ce que vous venez de dire. Moi, ce qui me gêne concernant ces fake news, responsabilité de plateformes, etc., c’est que tout cela passe dans le domaine de la cybersécurité. Tout représente une menace : les fake news représentent une menace. Et même les gens qui disaient auparavant que la cybersécurité n’inclut pas de contenu changeant d’opinion. Et je pense que c’est le problème que nous devons suivre de près parce que cela implique la mission de compagnies qui travaillent dans le domaine des TIC.

ANJA GENGO :

Merci Olivier. Je voulais parler de quelque chose que Tarek a dit au début. Il m'avait proposé de prendre la parole et Steve a parlé de la série de thèmes abordés par le FGI dans leur pays. Il y a différents pays, différentes régions qui établissent leur programme pour le FGI. Il y a quelque chose d'important ici à dire. C'est que les discussions se sont focalisées sur les organisations intergouvernementales au niveau mondial qui nous intéressent, surtout quand on parle des décisions finales. Et Nigel a dit que ce sont de longs processus, donc on attend leur décision. Et si une personne décide de dire non, à ce moment-là, nous n'avons pas de décision.

Mais je pense que ce qui est important de dire, c'est que pendant cette période d'attente, il y a tant de communautés qui s'organisent, qui font des changements. Ce ne sont pas des décideurs finaux mais ils essayent de trouver un moyen d'influencer les décideurs.

Si vous regardez le FGI au Nigéria, on va vous parler des changements qui ont lieu dans la cybersécurité. Si vous allez aux Pays-Bas, vous allez voir que le gouvernement coopère avec les parties prenantes, avec le FGI national. C'est très encourageant.

Quand on voit ces communautés qui augmentent, qui organisent leur processus multipartite pour discuter des thèmes

qui les intéressent et pour influencer les autres, c'est encourageant.

Et dans le contexte d'ICANN, c'est ce que je voulais dire, Tarek a dit au début, est-ce qu'il y a une fatigue quand on parle de discussions sur les processus, sur ce que l'on discute ? Je dirais que les régions, les pays qui ont leur propre FGI, les processus multipartites qui existent nous démontrent qu'il n'y a pas de fatigue, qu'il y a une nouvelle énergie et que nous sommes en train de rentrer dans une nouvelle phase. Très encourageant.

Et je voudrais dire – je sais que nous sommes en retard – que je veux remercier ICANN. Parce que si on regarde les sponsors, qui sont les sponsors de ces processus, qui soutiennent ces processus que vous allez trouver à ICANN ? En tête de ces listes, ce sont des personnes qui soutiennent de toutes les manières possibles et financièrement aussi. Donc dans ce sens-là, je remercie ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Cela fait plaisir à entendre.

TAREK KAMEL : Je voudrais corriger ici un petit peu quelque chose que vous avez dit. Je parlais de fatigue non pas au niveau national et régional sur la gestion des problèmes. Je parlais de fatigue pour

aborder les problèmes mondiaux de la gouvernance de l'internet à cause du manque de consensus et pour la prise de décision. C'est ce que je voulais dire. J'ai donné deux exemples de processus que je ne vais pas répéter, qui ont déjà été mentionnés, mais c'est cela que je voulais dire.

Les FGI nationaux et régionaux sont en train de passer par une période de grands développements, un boom. Et le consensus pour les recommandations et les recommandations pour le consensus avancent sur différentes plateformes. Et en ce qui concerne la gouvernance de l'internet, j'ai personnellement moi aussi certains doutes concernant la lassitude.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Les débats, les discussions continuent à avoir lieu. ICANN doit continuer à participer à ces discussions. ICANN doit continuer à être présent dans cet écosystème.

Nous sommes en retard donc je remercie tous les intervenants de cette discussion, tous ceux qui ont participé à ce débat. Merci à tous.

NIGEL HICKSON : Olivier, je voudrais vous remercier pour avoir modéré ce débat. C'est une séance du groupe intercommunautaire. Si vous avez des doutes, c'est une séance du CCWG. Donc si c'est la première

fois que vous participez à ce type de réunion du CCWG et si vous voulez entrer dans ce groupe de travail, venez nous voir et je serai ravi de vous rajouter sur notre liste de membres du groupe de travail. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]